ANNÉE 5

L'année 5 est principalement consacrée à la préparation des épreuves du DNSEP. C'est la raison pour laquelle l'ensemble des enseignements proposés visent cet objectif. L'emploi du temps est majoritairement consacré à la finalisation du mémoire et du projet plastique ainsi qu'aux entretiens avec les enseignant·e·s.

En complément, les étudiant·e·s ont la possibilité de participer aux ARCs et aux cours qu'ils souhaitent. Les cours théoriques sont obligatoires.

Durant le semestre 9, les étudiant·e·s:
- finalisent la mise en forme de leur mémoire;
- développent leur projet de recherche plastique.

Durant le semestre 10, les étudiant·e·s:
- préparent puis effectuent la soutenance de leur mémoire (des soutenances blanches sont organisées en cours de semestre);
- finalisent leur projet plastique et préparent sa soutenance.

EPREUVES DU DNSEP

Pour se présenter au DNSEP, le candidat ou la candidate doit avoir obtenu 270 crédits ECTS et être régulièrement inscrit·e dans l'établissement (frais de scolarité réglés).

Le DNSEP est constitué de 2 épreuves:
- **la soutenance du mémoire:** au cours du semestre 10, à un moment choisi par l'équipe pédagogique;
- **la soutenance du travail plastique:** en fin de semestre 10.

L'attribution des crédits ECTS relatifs à ces deux épreuves est effectuée à l'issue de la soutenance du travail plastique.

Pour en savoir plus:
Voir chapitre *Déroulement des diplômes* p. 97.

ART	DESIGN	S09	S10
MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE (DONT SUIVI DE MÉMOIRE)		20	
Cours théoriques Mémoire Bilan			
MISE EN FORME DU PROJET PERSONNEL		10	
Projet de recherche plastique Espace critique Bilan Workshops	Projet de recherche plastique Méthodologie de projet Bilan Workshops		
ÉPREUVES DU DIPLÔME			30
Mémoire Travail plastique			5 25
	TOTAL	**30**	**30**

1 Le passage du semestre S09 au semestre S10 est subordonné à l'obtention de 270 crédits des semestres S01 à S09 cumulés. Le DNSEP sanctionne la fin du second cycle et l'obtention globale de 300 crédits.